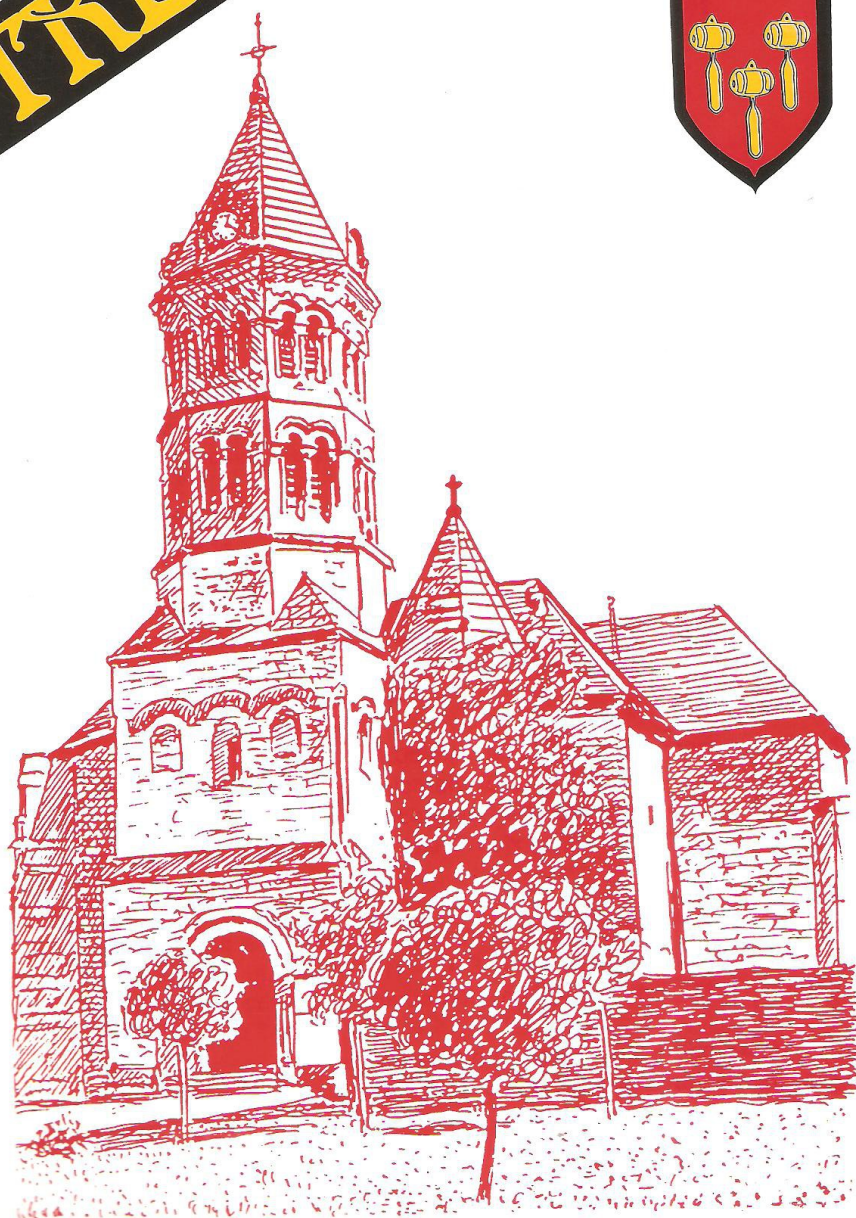


N° 77
Janvier 2005

NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

MEILLEURS VOEUX POUR 2005



Le Conseil Municipal et moi-même adressons à chacun des habitants de notre village nos vœux les meilleurs pour l'année 2005. Nous pensons particulièrement aux personnes malades ou hospitalisées et à celles et ceux qui sont en recherche de travail.

Il n'est pas possible d'oublier ceux qui ont vu leur vie détruite ou complètement perturbée par le terrible raz de marée en Asie du Sud Est. Dans sa prochaine séance, je demanderai au Conseil Municipal de voter une aide qui sera envoyée à une organisation (Croix-Rouge, Unicef...). Une urne installée en mairie le **vendredi 28 Janvier** permettra à ceux qui le désirent de déposer leur participation qui sera jointe à celle de la commune.

L'année 2004 a vu peu de travaux effectués, mis à part un programme voirie.

Par contre, le Conseil municipal a travaillé sur les projets importants que représentent l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques Grande rue, et l'aménagement du quartier de l'église. Ces projets ont été freinés par un retard de subventions indispensables au financement de ces réalisations.

De même le Conseil a étudié le dossier de l'intercommunalité avec une très grande attention. Finalement lors de la réunion de conseil du 8 décembre, la demande de rattachement à la Communauté de Communes du Pays Hamois a été adoptée par 9 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention.

Pour ceux qui s'impatientent de ne pas encore avoir l'ADSL, je tiens à confirmer que MONCHY - LAGACHE dépend du central d'ESTREES MONS et que l'installation prévue pour mi décembre a été différée à fin janvier par France TELECOM.

Ce n'est que lorsque ce service sera mis en place que l'on jugera de sa qualité et des actions à entreprendre, si besoin est, pour obtenir un débit correct.

.../...

.../...

En ce qui concerne le Syndicat d'Eau Potable de MONCHY - LAGACHE & TERTRY, je vous avais dit en juillet 2004 que, dans le cadre du nouveau contrat d'affermage, nous allions procéder au remplacement des branchements en plomb (environ 60) par tranches de travaux successifs. Il a été demandé à SAUR France (notre fermier) et aux services de la D.D.A. de mettre en place les études nécessaires pour cette réalisation et cela suit son cours.

D'autres projets sont également en cours d'étude concernant la voirie et le cimetière notamment.

Vous le constaterez, il y a toujours beaucoup de travaux en perspective. Leur réalisation ne dépend pas que de notre bon vouloir, il faut que le financement soit assuré et nous essayons de le faire sans toucher aux taux d'imposition; ce qui demande de faire des choix.

Pour terminer, je remercie tous les artisans couvreurs qui ont agi avec une grande célérité pour réparer et protéger les toitures abîmées lors de la tempête du 17 décembre 2004. Merci également à la SICAE de ROISEL qui est intervenue très rapidement et a permis à la commune d'accueillir en soirée la Chorale La Vermandoise de PERONNE -très appréciée par tous les auditeurs-.

A toutes et à tous très bonne année.

Le Maire : A VALLETTE

ETAT CIVIL DU DEUXIEME SEMESTRE 2004



NAISSANCES

- Emma DECAYEUX, née à AMIENS le 15 Août 2004.
- Corentin LEMAITRE, né à PERONNE le 03 septembre 2004
- Hugo DOUAY, né à PERONNE le 30 octobre 2004
- Marie RENAULT, née à PERONNE le 31 octobre 2004
- Tanguy DODRE, né à PERONNE le 30 novembre 2004
- Tatiana MOINARD, née à PERONNE le 11 décembre 2004.



MARIAGES

David GRONIER & Emilie BONNIERE, mariés le 7 Août 2004 .

DECES & INHUMATIONS

Jacques CREULLY, décédé le 18 Août à NESLE.
Jacques TRICOTTET, décédé le 20 septembre à PERONNE
André BOURSE, décédé le 16 octobre à BEAUREVOIR
Michel MARCHANDISE, décédé le 10 décembre à MONCHY
Marie PREVOT - LEVERT, décédée le 14 décembre à PERONNE

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Melle Jessica GOMES - 11 rue de DEVISE -
Melle Anne TARDIEU - 10 rue des Bovines -
M. & Mme FRENOY Mickaël - 2 route de DEVISE - MONTECOURT (2 enfants)
M. & Mme Jean - Bernard CARON - 3 hameau de FLEZ (2 enfants)
M. Didier PAYEN & Mme Lynda QUONIAM -1 rue de LANCHY (2 enfants)
Melle Christelle HARLAY - 7 rue de VRAIGNES -
M. & Mme Laurent BERTHE - 1 rue de VRAIGNES -
M. Mickaël LELONG & Melle Cindy DEFOLY - 7 route de DOUVIEUX à FLEZ (1 enfant)
M. François CHIRAUX & Melle Aline CADET - 12 rue de DEVISE
M. Claudio CAMBULA - 5 hameau de DOUVIEUX
M & Mme HENOCQ - 8 rue de TERTRY (1 enfant)

Sans oublier bien sûr des personnes, pour nous toujours présentes à MONCHY -
LAGACHE, mais qui sont revenues définitivement dans le village Mme Micheline
WILLEKENS - 45 Grande rue - et M. Denis CHASSAGNOUX & Melle Peggy DODRE
et leur fils -8 rue du Jeu de Paume-.

PETIT RAPPEL : Les personnes qui emménagent ou qui quittent la Commune
sont priées de venir en Mairie signaler ce changement. Nous demandons aux nouveaux
habitants de se présenter avec leur livret de famille ou une CNI.

DIVERSES PERMANENCES & SERVICES EN MAIRIE OU AU FOYER RURAL

** **MONSIEUR LE MAIRE** reçoit en Mairie le LUNDI de 17h00 à 18h00
et le SAMEDI de 10h30 à 12h00 (sauf imprévu).

** **C.P.A.M de HAM:** La permanence a lieu en Mairie le **MARDI** matin de 09h00 à 10h00 **jusqu'à fin janvier 2005** . **Après elle sera supprimée.**
Vous pouvez venir déposer vos feuilles de soins, demander un conseil .

** **ASSISTANTE SOCIALE:**

Mme SEGUET reçoit au Foyer Rural chaque LUNDI de 14h00 à 16h30
Tél du foyer rural : 03-22-85-16-65

Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant à HAM au 03-23-81-10-89 -
Centre social Résidence BADINGUET .

** **CONSULTATION P.M.I.:**

Un Médecin pédiatre & une puéricultrice sont à votre disposition une fois par mois
au Foyer Rural de 14h00 à 17h00 aux dates suivantes :

1er SEMESTRE 2005:

Les Mardis : 11 janvier - 8 février - 8 mars - 12 avril - 14 juin 2005
Attention pas de permanence en Juillet & Août

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi : de 9h00 à 12h00.

Mardi : de 14h00 à 18h30 (avec vente tickets de cantine)

Mercredi : de 9h00 à 12h00 (avec vente tickets de cantine)

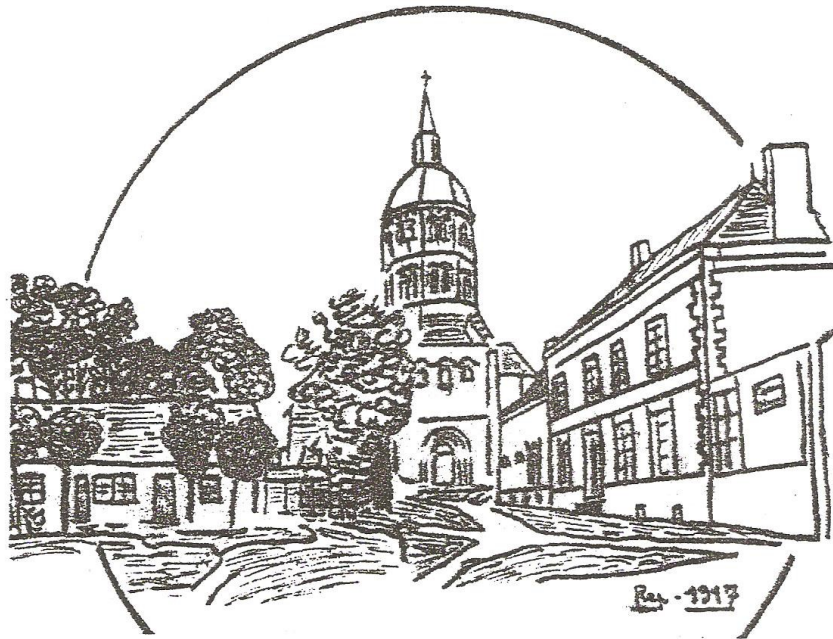
Vendredi : de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00.

Tél - fax - répondeur : 03.22.85.63.19

Bien entendu, pour certaines permanences, des modifications peuvent
intervenir.

Chaque modification est signalée en Mairie .

Pensez à venir consulter le panneau d'affichage situé à l'entrée de la Mairie
ou téléphonez au secrétariat.



MONCHY - LAGACHE

SOUS

L'OCCUPATION

ALLEMANDE

1914 - 1917

par PIERRE DAILLIEZ

2^{ème} partie

... .Présentant le danger, ils font demi-tour et traversent la commune en emportant avec eux le vélo de leur victime.

Le gros des troupes de retour de la Marne commence à arriver. C'est une véritable invasion; certainement plus de 10 soldats par habitant.

Le 66ème Régiment d'Infanterie s'empare du village et les habitants doivent céder leurs lits, la maison tout entière. Caves, magasins, poulaillers sont vidés rapidement. L'Etat-major s'empare de la ferme de la sucrerie. Quelques habitants se plaignant du comportement des soldats reçoivent des bons de réquisition fantaisistes, du genre: "La République française paiera", ou "Dieu vous le rendra" !...etc... On s'en contente, personne au Pays ne connaissait la langue allemande.

Quelques otages et le maire sont retenus à la mairie durant deux jours et certains devront conduire des chevaux pris dans les écuries jusqu'à Pont les Brie où ils seront relâchés, sans leur monture, bien entendu!

Un soldat français blessé à la bataille de Bapaume vient échouer chez Mr RIGAUD à Flez. De suite, il est secouru et caché jusqu'au 27 novembre 1914, date à laquelle il est découvert. Mr Alfred RIGAUD et son fils Jean sont

arrêtés. Conduits à Athies, ils subissent plusieurs interrogatoires pendant deux jours. Un gendarme ramène le fils âgé de 14 ans et le père est envoyé en Allemagne. Mme RIGAUD et la commune sont condamnés à payer chacun une amende de 1000 F., somme énorme à l'époque. Ces deux amendes n'ayant pas pu être payées, Mme RIGAUD a fourni 20 moutons d'une valeur de 65 F. l'un et Mr LAPIERRE, les plateaux de platine du laboratoire de la sucrerie d'une valeur de 1800 F. Quand les amendes furent payées, après une demande de libération faite par la famille et la Municipalité, Mr RIGAUD est rentré à Monchy-Lagache. Sa captivité avait duré 190 jours, ce qui lui valut après la guerre, la médaille de la Reconnaissance Française. Quant à son fils Jean, arrêté de nouveau en 1918, il devait mourir en colonie.

L'occupant devient de plus en plus exigeant. Les hameaux sont isolés du bourg. Aucune possibilité de communiquer avec Flez ou Douvieux, Méreaucourt ou Montécourt. Le couvre-feu est fixé à 20 heures.

La mort de Mme MICHEL de Méreaucourt pose un problème le corps est amené jusqu'au pont de l'Omignon et la famille est refoulée. Après des tractations qui ont duré plusieurs heures, l'Abbé DELEFINE arrive à en prendre possession.

sion et à faire le service à l'église et au cimetière.

La situation devient dramatique surtout pour le ravitaillement qui se fait rare.

L'heure de la chance:

Un changement de Corps amène à Monchy une section de ravitaillement bavarois ayant à sa tête le commandant BENDIX. Coïncidence heureuse, ce dernier est un fournisseur de graines de betteraves de Mr LAPIERRE chez qui il prend garnison. Francophile, tout le pays va en profiter pendant 14 mois.

Avec leurs dévoués maîtres: Mr et Mme FOURNIER et Mme DUFRENE, les écoles ouvrent leurs portes, l'église est rendue au culte catholique, alors que les protestants officient dans le grenier de la CNSR. Le vieux moulin de Mr DUPARCE est remis en état et protégé par un soldat allemand, le père DENIS écrase le blé soustrait aux réquisitions. Le boulanger Mr THOMAS cuit le pain réglementaire alors que Mr Henri DUBREUIL dans un vieux four remis en service fait le pain du camouflage. La distribution a lieu chaque soir à la mairie. Du comité hispano-américain arrivent par la Croix Rouge quelques denrées alimentaires. C'est la vie de château comparée à celle des villages environnants.

L'Oberlieutenant "Le Petit Joseph" se prête volontiers à la complaisance de son commandant, et le Grand Joseph; le Lieutenant SCHNITBAUER, un employé d'une brasserie munichoise, s'occupe de la culture: hommes et femmes de toutes conditions sont réquisitionnés et dans la plaine, c'est le remembrement sans discussion!

Mais Monchy est toujours sans nouvelles de la France libre et rares sont les cartes qui parviennent des prisonniers français en Allemagne. Par la Suisse, le commandant BENDIX parvient à obtenir et à faire parvenir quelques nouvelles, mais l'opération s'avère difficile et doit s'arrêter. Un jour, une carte paraissant officielle annonce la mort de Pierre VARRIER. Un service a lieu à l'église, tout le village y est représenté. La guerre terminée, Pierre VARRIER est un des premiers à rentrer. Tout le monde s'en félicite.

La gazette des Ardennes fait son apparition, bourrée de nouvelles déprimantes, mais dès qu'un avion laisse tomber un journal parisien, il a vite fait le tour du village.

Une rivalité se fait jour entre les deux Kommandantur de Athies et de Monchy. Athies envoie des hommes pour perquisitionner, sonder les jardins à la recherche des bou-

teilles de vin et prélever les quelques voitures et poneys qui restent. C'est ensuite la chasse aux matelas de laine que beaucoup avec la complicité des soldats arrivent à camoufler.

Le beau règne se termine, c'est le départ de BENDIX.

PYRAME - Un ordre est arrivé de tuer tous les chiens pour lesquels il n'aura pas été payé un droit de 20 F. Ceux-ci sont abattus et dépouillés dans la cour de la Sucrerie. Pyrame, le grand chien noir du père MORIN (le montreur de marionnettes) qui promenait l'infirmes LÉFÈVRE (Ech' Minotte) dans une voiture ne doit pas échapper à la tuerie. Un soldat compatissant aurait-il coupé la corde? C'est fort probable. Toujours est-il que Pyrame retrouvait son maître le soir même. Deux jours plus tard, les soldats viennent l'abattre sans pitié.

Les civils aboient au passage des soldats accusés d'avoir fait du saucisson et la colère commence à monter. A partir de cette date, tous les hommes de plus de 16 ans doivent porter un brassard rouge et répondre à l'appel chaque soir. Avec quelques camarades, j'échappe à cette obligation grâce au secrétaire de mairie M. FOURNIER qui nous a rajeunis de quelques années. Toutefois oubliant de saluer les officiers, nous n'échappons

pas à quelques gifles. Pour calmer les esprits, toute la population est invitée à assister à un concert donné en face de la mairie. Tous les airs connus: la valse brune, sous les ponts de Paris... sont interprétés, mais personne n'y assiste.

1er juillet 1916:

L'offensive de la Somme se déclenche avec un bombardement terrible qui dure deux jours. Les obus éclatent près du jeu de paume. Tous les hommes au brassard sont emmenés dans l'Aisne. Leur départ est mouvementé. Le garde Alfred CARON, chargé de les rassembler à quatre heures du matin est emmené de force et c'est au chant de la Marseillaise que la colonne s'ébranle, cueillant au passage à Tertry l'Abbé COTTARD connu pour son patriotisme. Les réfugiés de Fresnes-Mazancourt et Ablaincourt arrivent à pied à travers champs. C'est l'affolement également chez les Allemands qui font revenir des troupes en hâte. De Monchy on entend les bruits de la bataille.

Le château PERDRY de Montécourt est transformé en hôpital. L'église vidée de son mobilier devient un poste de secours. La sacristie sert de salle d'opération et la morgue se trouve dans la grangette de la maison DAILLIEZ près du cimetière.

Les Allemands manqueraient-ils d'anesthésiants? Une musique militaire joue pendant les opérations. Un cimetière est créé près de Montécourt. Il comptera bientôt plusieurs centaines de tombes parmi lesquelles celles de quelques Français qui reçoivent des fleurs des habitants.

Tous les chevaux blessés sont abattus et enterrés près du Jeu de paume. Docteurs et infirmières habitent la maison RIGAUD à Monchy. Un soir qu'ils sont en fête, un avion laisse tomber une bombe qui tombe à moins de 2 mètres d'une chambre occupée par la famille DREUX. Pas de victimes. Un poirier est planté sur le toit et la fête arrêtée.

Le 115^{ème} régiment d'Infanterie de la garde de HESSE occupe Monchy. Partout où logent des officiers, les propriétaires sont tenus de faire la cuisine. Un jour que les haricots ne sont pas cuits à point, l'interprète vient réclamer. "Dites-leur qu'ils sont de 70" lui répond ma mère. Cette réponse ne fut pas du goût d'un jeune capitaine au visage balafre qui menaça de prendre des sanctions.

Chaque soir, c'est un départ en musique pour le front. Deux ou trois jours après, c'est la relève, mais beaucoup

manquent à l'appel. Par le chemin du marais et le bois de Devise, une section de ravitaillement part la nuit pour le front.

La grande occupation des habitants est de surveiller ces allées et venues. Aux endroits les plus élevés, c'est le rendez-vous pour assister aux batailles aériennes. Quarante, cinquante ballons captifs français et allemands sont dénombrés. Le plus proche se trouve à la fontaine des Trois ares Bois Renard, protégé par une batterie d'artillerie antiaérienne.

C'est la joie quand une "Saucisse allemande" tombe en flammes, mais la consternation quand c'est le contraire.

Une escadrille est installée derrière Flez. Les jeunes Aviateurs y mènent joyeuse vie. GOERING cantonné à Vaux y serait même venu!

Un biplan de reconnaissance français est abattu près du bois de Devise. Les deux occupants sont promenés en voiture découverte dans le village avec leurs débris d'avion qu'ils ont incendié en arrivant au sol. Il faut absolument faire perdre confiance aux habitants.

Tout une section de prisonniers Français capturés à Biaches et se traînant péniblement traversa la commune

pour être interrogé à la fabrique Q G Allemand.

Le front est stabilisé sur la Somme; les hommes au brassard rouge reviennent, mais déjà les Allemands préparent leur repli sur la ligne Hindenburg - Holnon, Savvy, Saint-Quentin.

Le 3 Décembre 1916, c'est le premier départ des civils vers la région de Maubeuge. Chaque habitant a droit à 30 kilos de bagages. Tous sont revêtus de plusieurs habits; en un mot, tout ce qui est possible de prendre en supplément et c'est dans des chariots à ridelles Russes qu'ils iront prendre le train à Vermand. La destination est inconnue.

L'Abbé DELEPINE fait partie de ce convoi. Il décédera quelques mois plus tard à Evian, au cours de son rapatriement par la Suisse.

Un 2ème contingent partira en Février 1917 par Beauvois - Foreste et enfin le 8 mars 1917, tout le reste de la population, composée surtout d'enfants, de vieillards et invalides sera dirigée sur Vraignes où elle devra attendre quelques jours l'arrivée des Alliés. Mr FOURNIER l'instituteur se trouve dans ce convoi emportant avec lui au prix de mille difficultés les archives de la commune.

Avant leur départ les Allemands ont rebouché et empoisonné les puits, abattu tous les arbres fruitiers et incendié les maisons vidées préalablement de leur mobilier expédié en Allemagne avec les cloches de l'église balancées du haut du clocher.

Monchy en feu. Triste souvenir pour ceux qui du haut de la côte de Vraignes n'assistaient plus à la ronde de la cheminée et du clocher dynamités, mais qui conserveront toujours cette vision d'enfer.

15 Mars 1917 - C'en était fini de notre beau village.

* * * * *

Plus d'un demi siècle s'est écoulé depuis. Certes nous ne sommes plus apparemment que quelques dizaines à partager ces souvenirs probablement incomplets pour certains, mais ce récit dans sa simplicité aura tout au moins le mérite d'être vrai.

JUIN 1970.

MANIFESTATIONS ORGANISEES OU PREVUEES ANNEE 2005

- **Janvier 2005 :**

Vendredi 7 : cérémonie d'échange des vœux à 19h00.

Dimanche 23 : repas dansant Aînés ruraux & ACPG

Dimanche 23 : fermeture du brochet étangs (à confirmer)

Vendredi 28 : assemblée Générale de l'Amicale des 2 étangs à 18h au Foyer rural.

- **Février 2005 :**

Week-end des 5 & 6 : compétitions de Judo

Samedi 12 : loto quine organisé par les Aînés ruraux.

- **Mars 2005 :**

Samedi 12 : loto quine organisé par le Club des Supporters

Samedi 26 : ouverture de la pêche en 1ère catégorie –Omignon-

- **Avril 2005 :**

Samedi 16 : soirée du Judo club

Samedi 16 : ouverture du brochet étangs de la Cabouryerie

Week-end des 23 & 24 : Déplacement à DUNZWEILER –Comité de Jumelage

- **Mai 2005 :**

Samedi 7 mai : lâcher de truites à 13h30 –Amicale des 2 étangs-

Dimanche 8 Mai : Réderie avec vente de fleurs au Stade- Club des Supporters

N.B : prévoir l'ouverture du compteur électrique 3 semaines à l'avance

Dimanche 22 : Communions à MONCHY – LAGACHE

- **Juin 2005 :**

Samedi 18 : Soirée Feu de St Jean avec barbecue & animations –Amicale des 2 étangs-

Dimanche 19 : Tournoi de football au stade – Olympique de MONCHY

Dimanche 19 : Fête du Regroupement scolaire (à confirmer)

Week-end des 25 & 26 : Fête de la St Pierre

- **Juillet 2005 : Foyer rural réservé pour le C.L.S.H Familles Rurales**

Ouverture du centre : du lundi 4 au vendredi 29 juillet

Dimanche 3 : Concours de pêche « adultes » Amicale des étangs

Dimanche 10 : Concours de pétanque – Club des Supporters –

Mercredi 13 : Barbecue avec retraite aux flambeaux & feu d'artifice

Jeudi 14 : Animations diverses par toutes les associations – Fête nationale-

Samedi 23 : Fête du CLSH – Familles rurales –

- **Août 2005 :**

Samedi 20 : Concours de pêche « 6-16 ans »- Amicale des 2 étangs-

- **Septembre 2005 :**

/

- **Octobre 2005 :**

Dimanche 2 : fermeture de la pêche en 1ère catégorie –Omignon (à confirmer)

Samedi 8 : Jeu « Champions en Pays de Somme » au foyer rural –Municipalité

Samedi 15 : loto quine organisé par l'Olympique de MONCHY

- **Novembre 2005 :**

Vendredi 11 : repas des aînés – Municipalité-

Samedi 12 : loto quine organisé par l'Amicale des 2 étangs

- **Décembre 2005 :**

Samedi 3 : après – midi animations pour le Téléthon

Dimanche 11 : spectacle Arbre de Noël communal

Vendredi 16 : Concert de Noël église St Pierre

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 1 SEPTEMBRE 2004

Présents : A VALLETTE – M GOURLIN - P LEVERT -Y BRESOUS – MH DUJARDIN - JB GRU

M DUPARCQ - G DEBAIL – M GRAVET – MI ISTE– P VANDEROSIEREN -

Absents excusés : M RIGAUX - JF CARBONNAUX

Absent : J BOILLEAU

Secrétaire de séance : MI ISTE

- Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

- **Travaux 2005** : Marc RIGAUX étant absent excusé, il a demandé à M.VALLETTE de présenter les réflexions de la commission voirie réunie le 30 août.
Dans le programme de six ans établi, seuls les trottoirs rues de la Râperie et de la Terrière ne sont pas faits.
Pour 2005 : travaux d'enfouissement 1ère tranche du n° 3 au n° 13 Grande rue ; la 2^{ème} tranche sera faite en 2007. Un devis va être établi par le SIER.
Aménagement 1% A.29 : une nouvelle étude subventionnée à 80% est demandée.
Réparation du chalet terrain de l'Omignon : les devis sont demandés et les travaux seront effectués par des jeunes du village. Il est décidé de mettre une porte non fermée à clef avec un panneau demandant de ne pas abîmer les lieux. Les matériaux pour cette réparation coûteront 663€TTC.
Voirie Cabourerye : la procédure de cession à titre gracieux de la voirie-en copropriété- à la commune est en cours, il manque l'accord d'un propriétaire.
Mur du cimetière : il va être refait entièrement (devis demandé à l'entreprise qui a refait celui de BRIE)
Candélabre rue du stade : un poteau est à remplacer, le dossier de demande de subvention va être établi. Coût HT des travaux : 2359€ (dont 55% de subvention).
- **Reprise des concessions abandonnées** : Accord du conseil pour lancer cette procédure qui va durer plusieurs années.
- **Journée du Patrimoine dimanche 19 septembre** : Mme BOUTILLIER animera la visite de l'église St Pierre (monument classé avec vitraux de J.GRUBER) merci à elle de transmettre aussi notre valeur patrimoniale.
- **Délibérations votées à l'unanimité** :
 - Enfouissement des réseaux 1^{ère} tranche.
 - Etude d'aménagement du parvis et des environs de l'église.
 - Candélabre rue du Stade
 - Procédure de reprise des concessions abandonnées au cimetière
 - Délégation de gestion au Centre de Gestion du contrat d'assurance des risques statutaires pour le personnel communal : hausse des cotisations à compter du 01 janvier 2005 car nouveau contrat auprès de GPA suite à la résiliation du contrat actuel signé avec AXA.
 - Cotisation année 2004 versée au Syndicat mixte : 25€ (en 2005 elle sera portée à 40€)
 - Résiliation du bail de location de pâture à M. F BERKOWICZ au 31/8/04.
 - Location à compter du 01/9/2004 de la parcelle sise à MONTECOURT cadastrée section J n°462b pour 53a 15ca : bail de trois ans entre la commune et M. Daniel DUPARCQ –loyer identique au précédent soit 152.60€/hectare-
 - Renouvellement du bail de location de la salle pour les jeunes jusqu'aux vacances d'été 2005 – aux mêmes conditions-

.../...

.../...

- **Rentrée scolaire 2004/2005** : Mme M GOURLIN fait le point. Le matériel de la classe de TERTRY est revenu à MONCHY. La grande section de Maternelle est installée avec les CE1 au 1^{er} étage de l'école primaire. Melle Catherine PENANGUER en est l'institutrice avec Dorine GULRICH comme ATSEM.
Une note explicative a été distribuée aux parents dont les enfants mangent à la cantine (elle rappelle les différentes consignes à respecter pour une bonne organisation de ce Service).
Un devis est demandé à plusieurs entreprises pour l'installation d'une passerelle de sortie vers le terrain en surplomb à l'est (pour permettre la sortie dans la cour d'école, des occupants de la classe située à l'étage).
Collège & lycée de HAM : à cause des travaux routiers, les bus mettent 20mn en plus pour effectuer les trajets de et vers HAM. Réouverture de ce tronçon routier vers le 30 septembre.
- **Bibliothèque – médiathèque** : Olivier JONNEAUX a été reçu à l'IUFM et est donc parti le 21/8 ; il est remplacé par Guillaume MAHY depuis le 6 septembre 2004. Bienvenue à lui. Son expérience en informatique permettra l'établissement et la signature d'une convention entre la Commune et l'école, afin d'aider les élèves dans ce domaine..
- **Questions diverses** :
 - Fleurissement** : Le jury a procédé à sa tournée annuelle en juillet, et, malgré quelques difficultés concernant les catégories de ce classement, il a remarqué 130 maisons fleuries. Les résultats seront communiqués lors de la cérémonie des vœux 2005.
 - Terrain de football** : l'agrément a été renouvelé par la Fédération lors d'une visite de contrôle. Etudier la possibilité d'un aménagement des locaux avec subvention éventuelle.
 - Fête foraine** : suite au problème causé par la distribution d'alcool à des mineurs au stand de tir à la carabine, la question est posée de savoir s'il faut interdire ces lots pour la fête 2005.
 - Opération brioches 2005** : elle se déroulera le week-end des 16 & 17 octobre.
 - Restos du Cœur 2003-2004** : deux familles de MONCHY s'y sont rendues.
 - Opération PARIS 2012** : accord du Conseil pour l'achat de 100 tee-shirt avec le logo de MONCHY – LAGACHE (ils serviront de lots lors de diverses manifestations communales).

Prochaine réunion prévue le mercredi 20 octobre 2004.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 OCTOBRE 2004

Présents : A VALLETTE – M GOURLIN - P LEVERT -Y BRESOUS - M DUPARCQ - G DEBAIL – M GRAVET – MI
ISTE– P VANDEROSIEREN - M RIGAUX - JF CARBONNAUX – J BOILLEAU

Absents excusés avec procuration : MH DUJARDIN - JB GRU

Secrétaire de séance : MI ISTE

- Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

M. le Maire demande à l'assemblée si elle accepte de modifier l'ordre du jour pour voter une délibération concernant la continuation d'un bail : accord.

➤ **Bail de location d'un chemin :**

M. le Maire présente donc la demande de Mme Nathalie HENRY – LEFEVRE concernant l'autorisation de poursuivre le bail de location d'un ancien chemin au lieudit « chemin Tétard » d'une superficie de 9a 80ca . Bail initialement signé entre la commune et sa mère Mme Laurette DE GAVRE - HENRY, qui cesse son activité .

Accord du Conseil à l'unanimité pour continuer ce bail au nom de Mme HENRY – LEFEVRE Nathalie pour le temps restant à courir, soit jusqu'au 31 décembre 2005.

➤ **Intercommunalité :**

M. le Maire présente au Conseil Municipal les possibilités qui s'offrent à la commune concernant l'adhésion à une Communauté de Communes (HAM ou PERONNE).

Suite à l'envoi des documents fait à chacun des conseillers, il répond aux questions posées. Il commente les réponses faites par les deux Communautés de Communes (un courrier sera envoyé à chacun avec les réponses écrites apportées par chaque Com de Com).

Après discussion la séance est levée à 22h30

Prochaine réunion pour décision par vote le 8 décembre 2004

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 OCTOBRE 2004

Présents : A VALLETTE – M GOURLIN - P LEVERT -Y BRESOUS – MH DUJARDIN – M RIGAUX – M DUPARCQ – JF CARBONNAUX - JB GRU – J BOILLEAU - G DEBAIL – M GRAVET – MI ISTE– P VANDEROSIEREN -
Secrétaire de séance : MI ISTE

- Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

➤ **Travaux 2005 :**

Centre Bourg : chiffrage non établi.

Candélabre rue du stade : début des travaux fixés au 13/12.,

Mur du cimetière : Des devis sont en préparation . Discussion pour savoir à quelle hauteur refaire le mur, changer la grille, prévoir une extension, prévoir un columbarium.

Signalisation routière : accord du Conseil pour l'implantation de panneaux « voie sans issue » rue du moulin de Montécourt et rue du Moulin.

La commission se réunira prochainement pour étudier les devis qui doivent arriver.

➤ **Vente de peupliers :**

La vente a lieu le 10 novembre à AMIENS : 559m³ répartis dans le village (bois de Montyécourt, derrière chalet de l'Omignon, près de « Chez Mélanie », le long du cobiton ..) le prix de retrait proposé est de 12100€.

Accord du Conseil pour adhérer au Programme Européen des Forêts Certifiées et payer une cotisation -fixe de 10€ + variable 0,50€/ha, soit environ 30€ au total- ; ceci pour 5 ans .

➤ **Rapport année 2003 relatif au prix & à la qualité du service public d'eau potable –SAUR France-** : approuvé à l'unanimité par le SIAEPI. M. VALLETTE –Président du SIAEP- informe le Conseil qu'un programme de changement des branchements en plomb est à l'étude avec les responsables de la SAUR et de la DDA.

Des recherches de fuite sont faites régulièrement, d'où diminution des m³ perdus, mais il y a eu plus de fuites en 2003 qu'en 2002. Approbation du rapport par le Conseil .

➤ **BAUX DE LOCATIONS :**

Jardins rue du jeu de paume :- résiliation au 31-12-2004 du bail de location signé entre la commune et M. Marcel LEBLANC pour cinq jardins - section J24, n° 26-27-28-29-31.

-résiliation au 31-12-2004 du bail signé entre la commune et M. Jacques HE pour la location du jardin n° 30.

Chemin rural de Montécourt à ESTREES-MONS – à l'Ouest de la pièce cadastrée section ZA n°40- d'une superficie de 13a70ca : - résiliation au 31-12-2004 du bail de location signé entre la commune et M. Marcel LEBLANC.

Accord du Conseil à l'unanimité pour ces trois résiliations.

Jardins rue du jeu de paume : accord du Conseil à l'unanimité (sauf MI ISTE, sortie pour cette délibération) pour louer pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction sauf décision contraire d'une des deux parties notifiée trois mois avant la date d'échéance, à compter du 1^{er} janvier 2005 23 parcelles de jardins de 6a 68ca chacune, soit 1ha 53a 64ca – parcelles n° 1 à 16 & 25 à 31- à M. Grégory ISTE- Loyer annuel : 156€ l'ha, avec indexation en fonction de l'indice des fermages.

.../...

.../...

Location de la parcelle rue de la chaussée section C n° 125 d'une contenance de 59a 30ca :
Accord du Conseil à l'unanimité (M.I ISTE n'a pas assisté à cette délibération) pour continuer de louer cette parcelle à M. Grégory ISTE pour une durée de trois ans – à partir de la récolte 2005- renouvelable par tacite reconduction sauf décision contraire d'une des deux parties notifiée trois mois avant la date d'échéance- au prix de 156€ / l'hectare avec indexation en fonction de l'indice annuel des fermages . Un bail fixera les conditions de location.

Piste bétonnée chemin de la Croix Noire : accord du Conseil (sauf Mme GOURLIN, sortie pour cette délibération) par 12 voix pour & 1 abstention pour vendre 5a de piste bétonnée –sur le chemin situé avant le pas de tir du ball- trap – à M. Philippe GOURLIN au prix de 2668€ / l'hectare .

Une réunion de la commission « voirie » spéciale chemins est à programmer pour étudier la vente de certaines parties louées et pour délimiter des chemins de randonnées à entretenir.

➤ **Délibérations votées :**

- Cotisation PEFC : partie fixe de 10€ + 0,50€ de l'hectare de peupleraies ; soit 30€.
- Approbation du rapport annuel du service d'eau potable année 2003.
- Cession à titre gracieux de deux parcelles du lotissement de la Cabourerye (ZD n° 105 pour la voirie & 106 lieu d'implantation du transformateur) par les douze copropriétaires.
- Désaffectation du logement de fonction 19 Grande rue : demande va être faite auprès de l'Inspection académique afin de pouvoir le louer à un particulier (la désaffectation de ce logement de fonction n'est pas possible- lettre de la Préfecture de 1997 toujours en vigueur).
- Douches des vestiaires du terrain de football : accord du Conseil pour établir des demandes de subventions auprès du Conseil Général et du District Football après demande de trois devis.

- **Cérémonie du 11 novembre :** pas de messe à MONCHY, cérémonie du souvenir à partir de 11h00 au Monument aux Morts puis vin d'honneur au foyer rural.

➤ **Questions diverses :**

1. passerelle de l'école primaire : deux devis sur trois sont arrivés, la commission se réunira dès réception de tous les devis pour choisir l'entreprise qui réalisera ce travail. Un dossier de demande de subvention « DGE 2005 » sera établi.
2. M. le Maire informe le Conseil que la Communauté de Communes de COMBLES fait désormais partie de l'ADES.
3. Equipe Rmiste du SIVOM de HAM : elle a terminé les travaux de réfection du chalet Primevère. Pour 2005, réfléchir sur les travaux qui seront à lui faire réaliser.
4. AFR A 29 : J.B GRU informe le Conseil que cette association foncière créée dans le cadre de l'A.29 vient de se dissoudre et que le reliquat d'argent restant en Trésorerie va être reversé à la Commune (cette somme de 443.34€ devra servir à l'Association Foncière).

Levée de séance à 22h30

Prochaine réunion prévue le Mercredi 8 Décembre 2004 à 20h30

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 8 DECEMBRE 2004

Présents : A VALLETTE – M GOURLIN - P LEVERT -Y BRESOUS – MH DUJARDIN – M RIGAUD – M DUPARCQ – JF CARBONNAUX - JB GRU – J BOILLEAU - G DEBAIL – M GRAVET – MI ISTE– P VANDEROSIEREN -

Secrétaire de séance : MI ISTE

- Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

En début de séance M. le Maire demande l'autorisation de changer l'ordre du jour pour attendre deux conseillers qui arriveront dans ¼ d'heure. Accord des membres présents.

➤ **Travaux 2005 :**

Aménagement du quartier de l'église : ce projet est à l'étude et sera réalisé après enfouissement des réseaux Devis approximatif de 440000€, subventionné à hauteur de 70 voire 75% (dans le cadre du 1% A.29 et par le Conseil Général). Réalisation en plusieurs tranches . Coût de l'étude environ 40000€ -subventions à demander - Accord par 14 voix pour la validation de la mise en route de ce projet et le lancement de la procédure de consultation pour le choix d'un maître d'œuvre .

➤ **Communauté de Communes** : M. le Maire demande au conseil municipal s'il accepte d'adhérer à compter du 1^{er} janvier 2006 à une Communauté de Communes et si oui , soit à celle du Pays Hamois soit à celle de la Haute Somme . Après vote à bulletin secret, le Conseil Municipal décide par 9 voix pour, 4 contre et 1 abstention d'adhérer à la Communauté de Communes du Pays Hamois.

➤ **Passerelle école primaire** : Après étude des trois devis reçus, l'entreprise retenue est T.C.S. de MESNIL – BRUNTEL. pour un coût HT de 9756€. Un dossier de demande d'aide dans le cadre de la DGE 2005 sera établi.

➤ **Douches vestiaires stade football** : Après étude des devis reçus, accord du Conseil pour retenir l'entreprise JC DAUSSY de TERTRY – pour un coût HT de 3211€. Des subventions vont être demandées au District Football et au Conseil Général.

➤ **Trottoirs hameau de FLEZ** : il faudrait revoir la question de réaliser un trottoir hameau de FLEZ (côté impair des habitations) . Contacter la société PILCHARD pour un devis.

➤ **Plan Local d'Urbanisme** : Accord du Conseil pour une mise à jour du P.O.S avec transformation en P.L.U. M. le Maire va prendre contact avec les services de l'équipement .

➤ **Vente de peupliers** : Après la vente du 10 novembre à AMIENS, accord du Conseil pour accepter les prix de vente proposés par M. NOBECOURT de DOINGT pour le lot n° 22 soit 11825€ et par la société A.D.B. pour le lot n° 23, soit 5670€. Le total de cette vente s'élève à 17495€. Paiement par chèques et traites acceptées ; le bois devant être enlevé pour décembre 2005.

➤ **Vente de terres** : accord du Conseil par 14 voix pour la vente des parcelles d'une contenance de 12ha 92a 05ca provenant de la succession de Mme PERROUAULT Lucie au prix de 4878.37€ l'hectare, soit 63030€. Cette somme revient pour moitié à la commune et doit servir à l'entretien de l'église St Pierre.

.../...

.../...

M. le Maire explique, pour répondre à une question, qu'il était trop coûteux de faire un partage de ces parcelles avec bornage pour ensuite vendre séparément certaines parties. En effet, l'Association attributaire de l'autre 1/2 de la succession n'a pas le droit de posséder de terres et la commune ne voulait pas acheter leur part.

- **Travaux au Foyer Rural** : Mme GOURLIN expose aux conseillers la liste des réparations nécessaires au bon fonctionnement du foyer rural :
 - mécanisme d'un volet roulant à changer –devis établi par M. BETRY de ST QUENTIN d'un montant de 655€ HT-. Accord du conseil .
 - four de la cuisine : obsolète. Après étude des trois devis reçus, accord du Conseil pour l'achat d'un four de mise à température d'un coût HT de 2506€ auprès des Ets T.H.E de ST QUENTIN.

- **Bail de location d'une parcelle –partie de l'ancienne piste- Montécourt :**
Accord du Conseil pour louer à compter du 1^{er} janvier 2005 à M. Philippe GOURLIN une partie de l'ancienne piste située à l'extrémité Nord du chemin rural de MONTECOURT à ESTREES –MONS, à l'Ouest de la parcelle ZA n° 44 d'une contenance de 13a 70ca . Loyer fixé à 156€ l'hectare avec indexation annuelle ; location faite pour une période de trois ans renouvelable par tacite reconduction. Mme GOURLIN n'a pas assisté à cette délibération – 13 voix pour - .

- **Questions diverses :**
 - Téléthon 2004 : la somme récoltée s'élève à 1099.25€ ; record à battre en 2005.
 - Hameau de DOUVIEUX : se renseigner sur l'implantation de plusieurs caravanes.
 - Trottoirs hameau de DOUVIEUX : J.BOILLEAU demande s'il sera possible d'avoir des trottoirs dans la traversée de ce hameau.
 - Déneigement – salage : prévoir le salage des cours d'école et du trottoir reliant l'école primaire à la maternelle avant la rentrée des élèves, si besoin.
 - Châlet de l'Omignon : sa réparation est presque terminée. Merci aux jeunes qui ont effectué cette remise en état.
 - Passerelle de l'étang : elle est abîmée – voir pour la réparer avant l'ouverture de la saison de pêche.
 - Coupes de bois : P. LEVERT informe le conseil que des parcelles ont été attribuées par tirage au sort à 8 personnes de MONCHY (rue de devise- derrière le terrain de l'Omignon – au marais de DOUVIEUX.

Levée de séance à 22h15

BIBLIOTHEQUE – MEDIATHEQUE

Bonjour ! Je vous souhaite une bonne année à tous et une réussite dans tous les domaines !

La bibliothèque-médiathèque a connu du changement lors de la rentrée scolaire : nouveaux horaires, nouvel animateur et donc nouvelle animation.

Fondamentalement, le fonctionnement de la bibliothèque médiathèque reste le même : vous pouvez venir emprunter des ouvrages sur des centaines proposés (avec une grande diversité : cuisine, histoire, BD, romans, cinéma, etc...). Vous avez aussi la possibilité d'emprunter des CD de musique parmi plusieurs genres : rock, rap, musique classique, variétés française...). L'utilisation des ordinateurs est gratuite, seuls les imprimés et l'Internet sont payants.

Côté cotisations (2005) : elles restent les mêmes par rapport à l'année dernière à savoir :

- Deux Euros pour les adultes (résidents à Monchy-lagache, Tertry et Devise).
- Gratuit pour les - de 18 ans.

Rappel : les cotisations sont valides une année entière.

Je suis à la disposition de toute personne désirant recevoir une initiation informatique ou une aide quelconque sur ce même support (dépannage sur un CV, une pagination...).

Je rappelle que tous les Mercredis, la bibliothèque organise des jeux et des concours à destination des jeunes. Une fois par mois environ, un grand jeu est proposé aux jeunes.

Enfin, la bibliothèque concoure à diverses actions : participation au jeu « champion pour la pays de Somme », elle a fêté l'épiphanie dans son enceinte avec les jeunes et se rend au foyer rural pour prêter des livres à l'association des retraités...

Bientôt elle vous proposera des nouvelles actions telles qu'une heure de conte, une exposition et peut-être un forum à destination des plus grands. Bien sûr, le succès de ces manifestations ne dépendra que de votre curiosité et de votre présence.

Cordialement,

Guillaume MAHY, l'animateur.

Familles Rurales

En ce début d'année, je forme pour Vous et vos familles les meilleurs vœux de bonheur. Qu'amour, joie de vivre et partage remplissent votre cœur et que chacun vive heureux dans sa famille, son quartier et son village.

L'année 2004 s'est bien déroulée. L'association a organisé, en juillet, comme chaque année, un centre de loisirs. 50 enfants l'ont fréquenté, les activités ont été variées et appréciées des jeunes.

La CAF, par notre intermédiaire, a mis sur pied des après-midi « jeux » pendant les différentes vacances. L'habitude étant prise, les enfants y viennent nombreux et nous remercions l'animatrice qui essaie de respecter leurs désirs. Je rappelle que cette activité est ouverte à tous et gratuite.

Un dîner a réuni les animateurs qui ont œuvré à Monchy depuis 1961. L'ambiance était joyeuse et chacun était heureux d'évoquer de lointains souvenirs. Nous avons eu le plaisir de retrouver des monitrices de 1963.

L'Association espère pouvoir ouvrir à nouveau cette année un centre de loisirs. Nous sommes à la recherche d'un directeur BAFD mais c'est toujours une tâche bien difficile. Si cela s'avérait impossible, la dérogation nous serait donnée **pour la dernière fois** et un moniteur de plus de 21 ans prendrait la responsabilité... mais, qu'en sera-t-il ensuite ?

N'y a-t-il pas parmi vous un jeune adulte ou une jeune maman qui accepterait de se former à l'emploi de directeur pour travailler avec nous ?

Il ou elle serait rémunérée. Si cela vous tentait, prenez vite contact au 03.22.85.63.06.

Rendez-vous vous est donné pour l'Assemblée Générale. Faites votre possible pour y participer, nous avons besoin de vos idées, de vos conseils et de votre aide.

Brigitte DUPARCQ



GYMNASTIQUE FEMININE

BONNE ANNEE A TOUS !

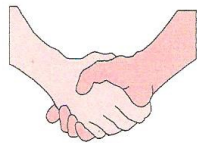
Grande nouveauté cette année, notre club propose désormais un deuxième cours le mercredi matin de 9h à 10h au foyer rural. Ce cours s'adresse à des personnes recherchant une gymnastique plus douce.

De ce fait, nos effectifs s'élèvent maintenant à quarante huit adhérentes réparties sur deux groupes, le jeudi soir et le mercredi matin. De mémoire de présidente, c'est un record !

Un grand merci à notre animatrice qui sait nous dynamiser et qui, réciproquement, dit prendre beaucoup de plaisir à nous « coacher » chaque semaine.

Nous fêtons cette année nos vingt ans d'existence et nous sommes heureux de pouvoir proposer, depuis si longtemps, ces moments de loisirs à toutes celles qui le souhaitent.

M.A BRESOUS



COMITE DE JUMELAGE

Meilleurs vœux à tous pour 2005 !

Nous fêtons cette année le vingtième anniversaire de notre jumelage ! Vingt ans de rencontres faites de rires et de pleurs, d'amitié avant tout...

Nous nous voyons une fois par an, nous nous écrivons à peine plus, mais c'est souvent que nous avons une pensée amusée pour les familles allemandes et leurs amis que nous avons la chance de connaître...

Nous aimerions encore plus ces moments de fête, insuffler à nouveau cet élan d'ouverture vers un autre pays, une autre culture...

Pour cela, nous invitons toutes les personnes désireuses de s'informer ou de préparer notre voyage à DUNZWEILER les 16 et 17 Avril prochains, à participer à l'assemblée générale qui aura lieu à la fin de ce mois et dont la date vous sera communiquée par affichage.

Vous êtes tous les bienvenus pour que cet échange perdure...

Y.BRESOUS

TENNIS CLUB

La saison tennistique 2004 était animée par les stages que nous organisons aux vacances de Pâques et au mois d'Août , qui réunissent une vingtaine de participants par semaine .

Un tournoi avait été aussi organisé , mais devant le manque d'inscrits, il fut annulé .

Nous avons toujours une quarantaine d'inscrits de tous âges ; le tennis est un sport que l'on peut pratiquer avec ses enfants pour leur plus grande joie , alors à vos raquettes !

Cet hiver , le court n'est plus jouable , la mousse l'ayant recouvert malgré 2 traitements anti-mousse .

Nous allons donc faire venir une entreprise spécialisée pour le nettoyage et traitement anti-mousse avant le 15 mars .

Des stages seront mis en place aux vacances de Pâques et au mois d'Août pour tous les enfants inscrits et non inscrits au club de 5 à 18 ans :

INSCRIPTIONS : Sandrine Duparcq

Cotisations pour la saison 2005

<u>Adultes</u> :	40 € la 1ere pers	28 € la 3eme pers
	34 € la 2eme pers	14 € - 18 ans

Les cotisations et les tickets horaires (3€) sont à prendre chez Hervé Dujardin ou Jean-Baptiste Gru .

Le bureau :

Président : Jean-Baptiste Gru Trésorier : Hervé Dujardin
Secrétaire : Sandrine Duparcq

- Jean-Baptiste Gru

ADMR Monchy et environs

Toute l'équipe ADMR vous souhaite une bonne et heureuse année 2005.

Les personnes en perte d'autonomie, âgées de 60 ans et plus, peuvent bénéficier de l'aide personnalisée à domicile (APA). Le dossier de demande d'aide est monté soit directement par la famille soit par nos services. Il est soumis pour accord au Conseil Général.

Pour les personnes moins dépendantes, les caisses de retraite (CRAM, MSA, ORGANIC, AVA ou Autres) continuent à prendre en charge les heures de service ménager. Nous nous occupons entièrement du dossier et de sa gestion.

Nous tenons, aussi, à votre disposition :

- un service « Télé-alarme » au prix de 15 euros par mois
- un service « Repas à domicile », repas distribués par la Croix Rouge de Montdidier. Les repas sont à réchauffer
- un service « Mandataire », service administratif pour les personnes faisant appel à nos aide-ménagères.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter soit par téléphone ou fax au n° 03.22.85.66.07 soit directement à notre bureau du 21 Grande Rue à Monchy Lagache.

Heures d'ouverture du bureau :

- le lundi de 9h15 à 11h45 et de 14h15 à 16h45
- le mardi de 9h15 à 11h45 et de 14h15 à 16h45
- le jeudi de 9h15 à 11h45
- le vendredi de 9h15 à 11h45.

BONNE et HEUREUSE ANNEE, que 2005 vous apporte santé, joies et bonheur.

Le Bureau ADMR
Janvier 2005

CLUB DES SUPPORTERS

PRESIDENT : Mr GUY LEBECQUE

SECRETAIRE : Mme MAYEUX MARIE NOELLE

TRESORIER : Mr GRIMAUX MARC

MEMBRE : Melle PIST ELISABETH, Melle DODRE PEGGY, Mme DODRE MARIE FRANCE, Mr HERY BRUNO, Mr DEANDRADE VALDEMAR, Mr CHASSAGNOUX DENIS, Mr MAYEUX CHRISTOPHE

PROCHAINE MANIFESTATION DU CLUB :

SAMEDI 12 MARS LOTO QUINE AU FOYER RURAL

DIMANCHE 8 MAI REDERIE, VENTE DE FLEURS AU STADE

DIMANCHE 10 JUILLET CONCOURS DE PETANQUE (SOUS RESERVE QUE LE TERRAIN DE PETANQUE DE L'OMIGNON SOIT JOUABLE)

NOUS REMERCIONS LA COMMUNE POUR L' EFFORT QU' ELLE A FAIT POUR LE CHALET AU TERRAIN DE L' OMIGNON, EN ESPERANT QUE CELUI CI NE SOIT PLUS DEGRADE ET QUE LES ASSOCIATION PUISSENT S' EN SERVIR POUR LEURS MANIFESTATIONS.

BONNE ANNEE 2005

LE BUREAU

Club de L'Omignon – Aînés Ruraux de Monchy Lagache

Bonheur et Santé à partager en famille, c'est ce que nous vous souhaitons pour l'année 2005.

Pour marquer l'arrivée de l'an nouveau, nous avons fêté les Rois Mages en dégustant les traditionnelles galettes.

En ce qui concerne nos réunions bi-mensuelles, elles se composent, pour l'essentiel, de parties de belotes, manilles, tarot et diaminos. Les goûters pause café-brioches sont toujours aussi convoités et appréciés tout comme la célébration des anniversaires.

L'année 2004 a vu :

- notre repas dansant du 1^{er} février avec une bonne participation et une ambiance des plus chaleureuse
- notre loto-quine du 3 avril avec un résultat satisfaisant pour tous
- notre sortie du 19 mai à Chantilly
- notre repas annuel du 2 juin à Bray sur Somme animé par notre ami René Wrolaski
- et notre dernière sortie au musée Godin de Guise.

Pour le 1^{er} trimestre 2005 sont prévus :

- le repas dansant du dimanche 23 janvier au profit des Aînés Ruraux et des AC.PG-CATM. N'hésitez pas à y participer, vous passerez un très bon après midi
- le loto-quine du 12 février, début des jeux à 19h00, ouverture des portes à 17h30. De nombreux lots de valeur seront proposés. Venez nombreux soutenir notre action.

2004 a vu la disparition de nos Amis Léone LEROUX et Jacques CREUILLY. Leur gentillesse restera toujours un excellent souvenir pour nous tous.

Un appel est lancé à tous les anciens de Monchy et des environs, afin qu'ils viennent nous rejoindre. Un accueil des plus chaleureux leur sera réservé.

A bientôt et vive 2005

Le Président, Jacques Prestel
Janvier 2005

AMICALE DES 2 ETANGS

ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE MONCHY LAGACHE

Avant tout, une très bonne année à vous tous Chers Amis. Que 2005 vous apporte SANTE, JOIES, BONHEUR et quelques belles promenades autour de nos étangs.

L'activité du deuxième semestre a été très importante. En effet, en plus des travaux d'entretien courants et de la gestion des deux étangs, nous avons eu à faire face à trois lourdes manifestations :

- le concours « Adultes » du dimanche 4 juillet qui a vu 23 concurrents pour l'individuel du matin et 13 équipes pour le concours de l'après midi. 1364 poissons ont été sortis. Une bien agréable journée.
- le concours des « 6-16 ans » du samedi 21 août qui, malgré une météo peu favorable, a été une réussite. Vingt et un « Jeunes » étaient au rendez vous. Peu de poissons ont été sortis. Tous les participants ont pu recevoir une coupe ou une médaille ainsi qu'une récompense, sans oublier le goûter servi qui a été fortement apprécié de tous. Tout au long de l'après midi, félicitations et remerciements ont été recueillis en nombre.
- le loto-quine du 6 novembre, qui a vu plus de 250 participants, a répondu à toute notre attente et a surtout donné pleine satisfaction aux participants et aux organisateurs.

A noter aussi, la participation active de nos « Jeunes Pêcheurs » membres du Bureau de l'Amicale aux manifestations du 14 juillet par la tenue du stand du chamboule tout et au Téléthon 2004 à travers la construction des calendriers personnalisés.

Grand Merci aux Artisans, aux Commerçants et à la Municipalité qui savent être à nos côtés à chacune de nos manifestations.

La saison 2005 commencera le vendredi 28 janvier à 18 heures au Foyer Rural par notre Assemblée Générale qui est ouverte à tous.

Pour le premier semestre, dès maintenant, nous vous donnons rendez-vous :

- **le samedi 7 mai** pour notre lâcher de truites dans le petit étang
- **le samedi 18 juin** sur le Plateau de l'Omignon pour des animations et des jeux tout public, le barbecue de fin d'après midi et, en clôture à la nuit tombée, le feu de la "Saint Jean" monté par nos « Jeunes Pêcheurs ».

Les cartes de pêche aux étangs -année & journée-, en complément du timbre piscicole, sont en vente au CAFE des SPORTS.

Que nos étangs communaux soient un but de promenade et un lieu de détente pour les Monchysois amis de la nature.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2005

Le Président, André BUJADINOVIC

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2005

Vendredi 28 janvier	Assemblée Générale – 18h00 au Foyer Rural
Dimanche 30 janvier	Etangs de la Cabourerye – Fermeture du brochet
Samedi 26 mars	Ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie, Omignon
Samedi 16 avril	Etangs de la Cabourerye – Ouverture du brochet
Samedi 7 mai	Lâcher de truites à 13h30
Samedi 18 juin	Terrain de l'Omignon – Animation, Barbecue et Feu de la Saint Jean
Dimanche 3 juillet	Etangs de la Cabourerye – Concours de pêche « Adultes »
Jeudi 14 juillet	Terrain de l'Omignon – Fête des Associations
Samedi 20 août	Etangs de la Cabourerye – Concours de Pêche des « 6/16 ans »
Dimanche 2 octobre	Fermeture de la pêche en 1^{ère} catégorie, Omignon
Samedi 12 novembre	Foyer Rural – Loto quine

Le 24 septembre 2004
Le Bureau de l'Amicale

JUDO CLUB DE MONCHY-LAGACHE

Cela fait désormais plus de 10 ans qu'en tant que présidente , je me retrouve porte parole de l'association à travers ces quelques lignes . Comme chaque fois , le mois de janvier est un moment idéal pour faire un point sur la situation (nous sommes à mi-saison) et de comparer avec les années précédentes . Pour rappel , cela faisait deux ans que le constat était plutôt pessimiste avec une baisse de licenciés assez importante . Aujourd'hui , la situation est plutôt à la stagnation , voire à une légère augmentation . Nous comptons à ce jour 59 licenciés (52 l'an dernier à la même époque)

Parmi ces licenciés , seuls 8 d'entre eux résident à Monchy . Les autres sont issus d'une quinzaine de commune (Entre autres Cartigny : 15 licenciés , Ennemain : 9 licenciés). Les moins de 13 ans constituent l'essentiel de l'effectif (42 sur 59).

Sur le plan sportif , la saison 2003/2004 n'a pas été fertile en résultats pour notre club qui compte dans ses rangs de moins en moins de compétiteurs . J'espère que parmi les plus jeunes de nos licenciés , certains auront à coeur de représenter leur club dans les compétitions départementales et régionales .

Les entraînements dirigés par Patrick MISTRAL ont lieu tous les mercredis au Foyer Rural :

1 er groupe :	Enfants de 5 à 8 / 9 ans :	de 17 h 30 à 18 h 30
2 ème groupe :	Enfants jusqu'à 12 / 13 ans :	de 18 h 30 à 19 h 30
3 ème groupe :	Adolescents / adultes :	de 19 h 30 à 20 h 45

Bonne année 2 005 !

La présidente
Agnès RICHY

Membres du comité directeur de l'association

Présidente : Agnès RICHY
Trésorier : Joël RICHY
Secrétaire : Evelyne VANDEROSIEREN

Membres : Mesdames CHASSAGNOUX , CIESIELSKI , COSTAS ,
DARRAS, GOURDIN
Messieurs BRESOUS , RICHY Bruno et RICHY Pierre



Olympique Monchy

Ce fût Noël avant l'heure ; en effets les deux équipes seniors et l'équipe des -13ans ont reçus une tenue complète offerte par des commerçants du village :

-La boulangeries Meglinky (-13ans)

-La superette Buyck Prudent

-Le café du carrefour « chez Mano » (seniors)

Cette remise s'est déroulée au moi de Novembre au cours d'une sympathique Réception au foyer Rural ou le pot de l'amitié fût offert par la superette et les Brioches par la boulangerie Meglinky .Nous remercions les sponsors Pour Leurs Participations au club.

au point de vue sportif nous ne pouvons qu'être satisfait ; l'équipe première finit en tête du classement en fin des matchs allés, l'équipe réserve quand à elle est dernière de son groupe mais nous prometons une remontée en 2005. Les -13 ans finissent l'année avec 1 défaite et sont eux aussi en tête de leur Groupe.

L'équipe des Benjamins (constituée de Benjamins, poussins et débutant) après un Début Médiocre remonte la pente avec quelques victoires.

Le club fût bien représenté lors du tournoi de l'été ; 1ere place à Marchelpot, 1ere place à cartigny, 2eme à Monchy challenge du fair-play à Damery.

Nous remercions la commune qui nous a promis une réfection des douches 1er trimestre 2005 ; ainsi que quelque travaux aux vestiaires.

Le Bureau.

Bonne année 2005 !

Association des AC.PG-CATM-TOE & Veuves

Acceptez nos meilleurs vœux pour cette année 2005. Que santé, joies et bonheur soient parmi vous, que nos malades retrouvent la forme.

Au 1^{er} janvier, nos effectifs étaient de 50 adhérents, 6 AC.PG, 34 CATM, 1 TOE et 9 Veuves.

Nos activités du deuxième semestre 2004 :

A Monchy Lagache

14 juillet : Moment de recueillement au Monument aux Morts et participation à la fête des Associations aux côtés de la Municipalité

11 novembre : Commémoration de l'Armistice de 1918.

Grand merci aux Enfants des écoles, à leurs Instituteurs, à la Chorale Primevère, à l'Harmonie Sainte Cécile et à tous ceux qui ont su nous entourer pour ce devoir de mémoire.

A l'extérieur

2 septembre : à Ham - Commémoration de la Libération du Pays Hamois

18 septembre : à Picquigny - Comité départemental des AC.PG-CATM

16 octobre : à Notre Dame de Lorette – Pèlerinage national du Souvenir AFN

11 novembre : à Quivières - Commémoration de l'Armistice de 1918

5 décembre : en matinée à Matigny et à Ham – Journée d'Hommage national aux « Morts pour la France » au cours de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc.

La section de Monchy était fortement représentée à chacune de ces manifestations.

Nos rendez-vous 2005 avec les Monchyssois

8 mai, 14 juillet et 11 novembre, cérémonies devant le Monument aux Morts

23 janvier : en association avec nos Amis du Club de l'Omignon, repas dansant animé par l'orchestre « Ludo » de Méharicourt.

Autres dates à retenir

13 mars : Congrès cantonal à Esmerly Hallon

23 et 24 avril : Congrès départemental à Warloy Baillon et à Corbie

16 octobre : Pèlerinage national AFN à Notre Dame de Lorette où le canton représentera la Somme

5 décembre : Journée d'Hommage national AFN à Esmerly Hallon et à Ham.

Grand Merci pour l'accueil que vous avez su réserver à nos calendriers 2005.

Nos remerciements vont aussi vers le Conseil municipal et son Maire, vers les Artisans et les Commerçants monchyssois qui savent nous épauler dans nos différentes actions.

A. Bujadinovic, janvier 2005

**DEPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT DE PERONNE
CANTON DE HAM
COMMUNE DE MONCHY – LAGACHE**

**ARRETE DU MAIRE EN DATE DU 09 OCTOBRE 2003
INTERDISANT LA DIVAGATION DES CHIENS**

Le Maire de MONCHY – LAGACHE (80) ;

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 22-12.2 ;
- Vu l'article L 211-22 du Code Rural ;
- Considérant qu'il y a lieu, dans un but de sécurité et de tranquillité, de réglementer la divagation des animaux –notamment les chiens- sur la voie publique, et sur tous les chemins communaux ;

A.R.R.E.T.E. :

- **Article 1 :** Tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies, chemins, parcs, jardins publics, espaces verts et marais du territoire communal.
- **Article 2 :** Tout chien non tenu en laisse dans les lieux cités ci-dessus, pourra être conduit à la fourrière.
- **Article 3 :** Ne sont pas considérés comme errants les chiens de chasse lorsqu'ils sont employés sous la direction et la surveillance de leur maître à l'usage auquel ils sont destinés.
- **Article 4 :** Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbal et passibles d'amende.
- **Article 5 :** M. le Commandant de Gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera transmise à Madame la Sous – Préfète , et à Monsieur le garde fédéral.

Fait à MONCHY – LAGACHE, le 09 Octobre 2003
Le Maire : A VALLETTE



TELETHON 2004

